|  |  |
| --- | --- |
|  | F |
| Union internationale pour la protection des obtentions végétales |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Comité techniqueCinquante-sixième sessionGenève, 26 et 27 octobre 2020 | TC/56/14Original : anglaisDate : 9 octobre 2020 |

Élaboration de documents d’orientation et d’information

Document établi par le Bureau de l’Union

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l’UPOV

# Résumé

 Le présent document vise à donner un aperçu de l’élaboration des documents d’orientation et d’information.

 Les questions précédemment approuvées par le Comité technique (TC) et devant être soumises au Conseil pour adoption en 2020 sont présentées dans le document TC/56/4 “Élaboration de documents d’orientation et d’information – Questions pour adoption par le Conseil en 2020”.

## Questions pour adoption par le Conseil en 2020

 Le TC est invité à noter que les questions concernant les documents TGP/5, TGP/7, TGP/14, TGP/15, UPOV/INF/12, UPOV/INF/16 et UPOV/INF/22 devant être soumises pour adoption par le Conseil à sa cinquante-quatrième session ordinaire, sont présentées dans le document TC/56/4 “Élaboration de documents d’orientation et d’information – Questions pour adoption par le Conseil en 2020”.

Éventuelles révisions futures des documents d’orientation et d’information

 Le TC est invité à prendre note du fait que :

a) les questions relatives à une éventuelle révision future du document TGP/8 sont examinées dans les documents TC/56/5 et TC/56/6;

b) les questions relatives à une éventuelle révision future du document UPOV/INF/12 sont exposées dans le document TC/56/INF/7;

c) les questions relatives à une éventuelle révision future du document UPOV/INF/17 sont examinées dans le document TC/56/13; et

d) à sa soixante-dix-septième session, qui se tiendra à Genève le 28 octobre 2020, le CAJ examinera un projet du document UPOV/INF/23 “Système de codes UPOV”.

Nouvelles propositions de révision des orientations et des documents d’information pertinents

 Le TC est invité :

e) à examiner s’il convient de demander aux TWP, à leurs sessions de 2021, de se pencher sur la proposition de modification de la section 6 du document TGP/5, comme indiqué au paragraphe 26 du présent document;

f) à examiner s’il convient de demander aux TWP, à leurs sessions de 2021, d’étudier les liens renvoyant aux orientations de l’UPOV qu’il est proposé d’inclure dans les principes directeurs d’examen, comme indiqué aux paragraphes 31 et 32 du présent document; et

g) à noter que le TWF, à sa cinquante et unième session, est convenu que les possibilités existantes de proposer une révision partielle des principes directeurs d’examen au cours des réunions du TWF et du TC devaient être utilisées par les membres, le cas échéant.

Programme d’élaboration de documents d’orientation et d’information pertinents

 Le TC est invité :

h) à examiner le programme d’élaboration des documents TGP, qui figure à l’annexe I du présent document;

i) à examiner le programme d’élaboration des documents d’information pertinents figurant à l’annexe II du présent document; et

 j) à noter que le programme d’élaboration des documents d’orientation et d’information sera examiné par le Comité administratif et juridique à sa soixante-dix-septième session, qui se tiendra à Genève le 28 octobre 2020, conjointement avec les conclusions du TC à sa cinquante-sixième session.

 Le présent document est structuré comme suit :

[Résumé 1](#_Toc54187587)

[Questions pour adoption par le Conseil en 2020 1](#_Toc54187588)

[Rappel 3](#_Toc54187589)

[Questions pour adoption par le Conseil en 2020 3](#_Toc54187590)

[Éventuelles révisions futures des orientations et des documents d’information pertinents 4](#_Toc54187591)

[Document TGP/8 “Protocole d’essai et techniques utilisés dans l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (révision)” 4](#_Toc54187592)

[Traitement des données aux fins de l’élaboration de descriptions variétales concernant des caractères quantitatifs mesurés 4](#_Toc54187593)

[Analyse globale de l’homogénéité sur plusieurs années (COYU) 4](#_Toc54187594)

[Examen du document UPOV/INF/12 “Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV” 4](#_Toc54187595)

[Examen du document UPOV/INF/17 “Directives concernant les profiles d’ADN : choix des marqueurs moléculaires et construction d’une base de données y relative (“Directives BMT”)” 4](#_Toc54187596)

[Élaboration du document UPOV/INF/23 “Système de codes UPOV” 4](#_Toc54187597)

[Nouvelles propositions de révision des orientations et des documents d’information pertinents 5](#_Toc54187598)

[Section 6 du TGP/5 “Rapport UPOV d’examen technique et formulaire UPOV de description variétale” 5](#_Toc54187599)

[Proposition 5](#_Toc54187600)

[TGP/7 : Élaboration des principes directeurs d’examen 6](#_Toc54187601)

[Liens dans les principes directeurs d’examen vers les conseils pertinents figurant dans les documents TGP 6](#_Toc54187602)

[Rappel 6](#_Toc54187603)

[Examen par les groupes de travail techniques 6](#_Toc54187604)

[Prochaines étapes 7](#_Toc54187605)

[Procédure de révision partielle des principes directeurs d’examen de l’UPOV 7](#_Toc54187606)

[Rappel 7](#_Toc54187607)

[Faits nouveaux concernant les groupes de travail techniques 7](#_Toc54187608)

[Programme d’élaboration de documents d’information pertinents 8](#_Toc54187609)

ANNEXE I : Programme d’élaboration des documents TGP

ANNEXE II : Programme d’élaboration des documents d’information

 Les abréviations suivantes sont utilisées dans le présent document :

BMT : Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN

CAJ : Comité administratif et juridique

TC : Comité technique

TC-EDC : Comité de rédaction élargi

TWA : Groupe de travail technique sur les plantes agricoles

TWC : Groupe de travail technique sur les systèmes d’automatisation et les programmes d’ordinateur

TWF : Groupe de travail technique sur les plantes fruitières

TWO : Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers

TWV : Groupe de travail technique sur les plantes potagères

TWP : Groupes de travail techniques

# Rappel

 Le TC, à sa cinquante-cinquième session, tenue à Genève les 28 et 29 octobre 2019, et le CAJ, à sa soixante-seizième session, tenue à Genève le 30 octobre 2019, ont donné leur aval au programme d’élaboration des documents TGP, tel qu’il figure dans les annexes respectives des documents TC/55/4 et CAJ/76/2, sous réserve de leurs conclusions à ces sessions (voir le paragraphe 176 du document TC/55/25 Corr. “Compte rendu” et le paragraphe 33 du document CAJ/76/9 “Compte rendu”).

 À sa cinquante-cinquième session, tenue à Genève les 28 et 29 octobre 2019, le TC est convenu d’étendre la portée du document “Documents TGP” à l’ensemble des documents d’information pertinents qui seront présentés lors des futures sessions du Comité technique (voir le paragraphe 177 du document TC/55/25 Corr. “Compte rendu”).

 Les documents d’orientation et d’information approuvés sont publiés sur le site Web de l’UPOV à l’adresse <http://www.upov.int/upov_collection/fr/>.

# Questions pour adoption par le Conseil en 2020

 Les révisions ci-après des documents TGP ont été approuvées par le TC à sa cinquante-cinquième session et seront proposées pour adoption par le Conseil à sa cinquante-quatrième session ordinaire prévue à Genève le 30 octobre 2020, sous réserve de l’approbation du CAJ à sa soixante-dix-septième session prévue à Genève le 28 octobre 2020. Ces questions sont présentées dans le document TC/56/4 “Élaboration de documents d’orientation et d’information – Questions pour adoption par le Conseil en 2020”.

1. Section 6 du document TGP/5 “Rapport UPOV d’examen technique et Formulaire UPOV de description variétale”
2. Document TGP/7 “Élaboration des principes directeurs d’examen”
3. Caractères applicables à certaines variétés seulement
4. Présentation dans les principes directeurs d’examen de notes exhaustives sur les caractères

 quantitatifs

1. Document TGP/14 “Glossaire des termes utilisés dans les documents de l’UPOV”, noms de couleur aux fins du code RHS des couleurs
2. Document TGP/15 “Conseils en ce qui concerne l’utilisation des marqueurs biochimiques et moléculaires dans l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (DHS)”, nouvel exemple : marqueur propre aux caractères contenant des informations incomplètes sur le niveau d’expression
3. Révision du document UPOV/INF/12 “Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV”
4. Révision du document UPOV/INF/16 “Logiciels échangeables”
5. Révision du document UPOV/INF/22 “Logiciels et équipements utilisés par les membres de l’Union”

 Le TC est invité à noter que les questions concernant les documents TGP/5, TGP/7, TGP/14, TGP/15, UPOV/INF/12, UPOV/INF/16 et UPOV/INF/22 devant être soumises pour adoption par le Conseil à sa cinquante-quatrième session ordinaire, sont présentées dans le document TC/56/4 “Élaboration de documents d’orientation et d’information – Questions pour adoption par le Conseil en 2020”.

# Éventuelles révisions futures des orientations et des documents d’information pertinents

## Document TGP/8 “Protocole d’essai et techniques utilisés dans l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (révision)”

 Les questions relatives à une éventuelle révision future du document TGP/8 sont examinées dans les documents ci-après :

### Traitement des données aux fins de l’élaboration de descriptions variétales concernant des caractères quantitatifs mesurés

Voir le document TC/56/5

### Analyse globale de l’homogénéité sur plusieurs années (COYU)

Voir le document TC/56/6

 Le TC est invité à noter que les questions relatives à une éventuelle révision future du document TGP/8 sont examinées dans les documents TC/56/5 et TC/56/6.

## Examen du document UPOV/INF/12 “Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV”

 Il est rendu compte dans le document TC/56/INF/7 des questions relatives à une éventuelle révision future du document UPOV/INF/12.

 Le TC est invité à noter qu’il est rendu compte dans le document TC/56/INF/7 des questions relatives à une éventuelle révision future du document UPOV/INF/12.

## Examen du document UPOV/INF/17 “Directives concernant les profiles d’ADN : choix des marqueurs moléculaires et construction d’une base de données y relative (“Directives BMT”)”

 Les questions relatives à une éventuelle révision future du document UPOV/INF/17 sont examinées dans le document TC/56/13.

 Le TC est invité à noter que les questions relatives à une éventuelle révision future du document UPOV/INF/17 sont examinées dans le document TC/56/13.

## Élaboration du document UPOV/INF/23 “Système de codes UPOV”

 L’“Introduction au système de codes UPOV”, tel qu’elle a été modifiée par le TC à l’occasion de sa quarante-huitième session[[1]](#footnote-2), et par le CAJ à l’occasion de sa soixante-cinquième session[[2]](#footnote-3), est reproduite à l’annexe I des documents TC/49/6 et CAJ/67/6, et est disponible sur le site Web de l’UPOV (<https://www.upov.int/genie/resources/pdfs/upov_code_system_fr.pdf>).

 Le Comité consultatif, à sa quatre-vingt-seizième session[[3]](#footnote-4), a noté qu’en temps voulu, le Conseil serait invité à adopter le “Programme d’améliorations de la base de données PLUTO” et l’“Introduction au système de codes UPOV”, diffusés via la Collection UPOV rassemblant les documents UPOV/INF (paragraphe 85 du document CC/96/14 “Compte rendu”).

 À sa soixante-dix-septième session[[4]](#footnote-5), le CAJ sera invité à examiner le document UPOV/INF/23/1, sur la base du document UPOV/INF/23/1 Draft 1 “Introduction au système de codes UPOV”.

 Le TC est invité à noter que le CAJ, à sa soixante-dix-septième session qui se tiendra à Genève le 28 octobre 2020, examinera un projet du document UPOV/INF/23 “Système de codes UPOV”.

# Nouvelles propositions de révision des orientations et des documents d’information pertinents

## Section 6 du TGP/5 “Rapport UPOV d’examen technique et formulaire UPOV de description variétale”

 À sa cinquante-deuxième session[[5]](#footnote-6), le TWO a noté que le TC avait approuvé la proposition de révision de la section 6 du document TGP/5, qui sera proposée pour adoption par le Conseil à sa cinquante-quatrième session ordinaire en 2020. Le TWO est convenu de proposer que les modifications suivantes soient examinées par le TC en vue d’une future révision de la section 6 du document TGP/5 (voir le paragraphe 12 du document TWO/52/11 “Compte rendu”) :

Chapitre : Rapport UPOV d’examen technique

Le point 13 doit être modifié comme suit : “~~Station~~ Site(s) et lieu(x) d’examen”

* Nouveau point : Date et référence du document contenant les principes directeurs d’examen de l’UPOV
* Nouveau point : Date et référence des principes directeurs du service ayant établi le rapport d’examen

Chapitre : Formulaire UPOV de description variétale

* Le point 11 doit être modifié comme suit “~~Station~~ Site(s) et lieu(x) d’examen”

 À sa cinquante et unième session[[6]](#footnote-7), le TWF a accepté la proposition faite par le TWO à sa cinquante-deuxième session.

### Proposition

 Le TC pourrait demander aux TWP, à leurs sessions de 2021, d’examiner la proposition ci-après visant à modifier comme suit la section 6 du document TGP/5 :

Chapitre : Rapport UPOV d’examen technique

* Le point 13 doit être modifié comme suit : “~~Station~~ Site(s) et lieu(x) d’examen”
* Nouveau point : Date et référence du document contenant les principes directeurs d’examen de l’UPOV
* Nouveau point : Date et référence des principes directeurs du service ayant établi le rapport d’examen

Chapitre : Formulaire UPOV de description variétale

* Le point 11 doit être modifié comme suit : “~~Station~~ Site(s) et lieu(x) d’examen”

 Le TC est invité à examiner s’il convient de demander aux groupes de travail techniques, à leurs sessions de 2021, d’examiner la proposition visant à modifier la section 6 du document TGP/5, comme indiqué au paragraphe 26 du présent document.

## TGP/7 : Élaboration des principes directeurs d’examen

### Liens dans les principes directeurs d’examen vers les conseils pertinents figurant dans les documents TGP

#### Rappel

 À sa cinquante-cinquième session, le TC a pris note de la proposition faite par le TWC, à sa trente-septième session, d’indiquer les conseils pertinents contenus dans les documents TGP pour lesquels des liens pourraient figurer dans les principes directeurs d’examen, et est convenu d’inviter les TWP, à leurs sessions en 2020, à proposer des liens qui pourraient être indiqués (voir les paragraphes 173 et 174 du document TC/55/25 Corr. “Compte rendu”).

 Le TC est convenu qu’il devra être rendu compte au TC, à sa cinquante-sixième session, des conseils pertinents de l’UPOV identifiés par les TWP, pour inclusion éventuelle dans le modèle de principes directeurs d’examen lors d’une révision ultérieure du document TGP/7.

#### Examen par les groupes de travail techniques

 Le TWV, le TWO, le TWA, le TWF et le TWC ont pris note de l’invitation faite aux TWP de proposer des conseils pertinents dans les documents TGP pour lesquels des liens pourraient figurer dans les principes directeurs d’examen (voir le paragraphe 26 du document TWV/54/12 “Compte rendu”; les paragraphes 21 et 22 du document TWO/52/11 “Compte rendu”; les paragraphes 11 à 14 du document TWA/49/7 “Compte rendu”; le paragraphe 25 du document TWF/51/10 “Compte rendu”; et le paragraphe 11 du document TWC/38/11 “Compte rendu”).

 Le TWO et le TWA sont convenus que les liens ci-après devraient être pris en considération aux fins de leur inclusion dans les principes directeurs d’examen :

* Chapitre 4.1.3 “Différences nettes” – lien renvoyant au document TG/1/3 “Introduction générale”
* Chapitre 4.2 “Homogénéité” – liens renvoyant aux documents TG/1/3 “Introduction générale” et TGP/13 “Conseils pour les nouveaux types et espèces” aux fins de conseils sur l’utilisation des principes directeurs d’examen pour les variétés ayant d’autres types de reproduction ou de multiplication
* Chapitre 5.4 “Conseils relatifs à l’utilisation des caractères de groupement” – liens renvoyant aux documents TG/1/3 “Introduction générale” et TGP 9 “Examen de la distinction”
* Chapitre 8.2 “Explications portant sur certains caractères” – lien renvoyant à la section 2 “Termes botaniques” du document TGP 14 “Glossaire des termes utilisés dans les documents de l’UPOV”, afin d’éviter les incohérences entre les principes directeurs d’examen en ce qui concerne les explications relatives aux caractères simples

 S’agissant du lien prévu au chapitre 4.2, le TWA est convenu que les liens ci-après devraient être pris en considération aux fins de leur inclusion dans les principes directeurs d’examen :

* Chapitre 4.2 “Homogénéité” – liens renvoyant aux documents TG/1/3 “Introduction générale”; TGP/13 “Conseils pour les nouveaux types et espèces” aux fins de conseils sur l’utilisation des principes directeurs d’examen pour les variétés ayant d’autres types de reproduction ou de multiplication; et à la deuxième partie du document TGP/8 relative aux principes directeurs d’examen spécifiques.

#### Prochaines étapes

 Le TC pourrait demander aux TWP, à leurs sessions de 2021, d’étudier les liens avec les orientations de l’UPOV qu’il est proposé d’inclure dans les principes directeurs d’examen, comme indiqué aux paragraphes 31 et 32 du présent document.

 Le TC est invité examiner s’il convient de demander aux TWP, à leurs sessions de 2021, d’étudier les liens avec les orientations de l’UPOV qu’il est proposé d’inclure dans les principes directeurs d’examen, comme indiqué aux paragraphes 31 et 32 du présent document.

### Procédure de révision partielle des principes directeurs d’examen de l’UPOV

#### Rappel

 À sa cinquante-cinquième session, le TC a examiné la question de savoir s’il convenait de réviser la procédure de révision partielle des principes directeurs d’examen, sur la base des informations fournies par le TWF (voir les paragraphes 166 et 171 du document TC/55/25 Corr. “Compte rendu”).

 Le TC a pris note des circonstances ci-après proposées par le TWF pour permettre aux experts de faire de nouvelles propositions de révision partielle des principes directeurs d’examen au cours de l’année :

* Propositions de suppression d’un caractère
* Propositions d’ajout d’un nouveau niveau d’expression ou d’une nouvelle illustration
* Propositions d’ajout de nouveaux exemples

 Le TC a pris note des circonstances ci-après proposées par le TWF lorsqu’une procédure accélérée ne devrait pas s’appliquer :

* Propositions de groupement des caractères
* Propositions d’ajout de nouveaux caractères

 Le TC a rappelé que, si une procédure accélérée devait être acceptée, les propositions de révision partielle des principes directeurs d’examen devaient être publiées au moins deux mois avant la session afin de laisser aux membres suffisamment de temps pour les examiner. Il a noté que le Bureau de l’Union aurait également besoin de plus de temps pour préparer les documents avant leur publication en ligne.

 Le TC a rappelé que des révisions partielles des principes directeurs d’examen pouvaient être proposées aux sessions des TWP ou du TC, offrant ainsi au moins deux occasions par an de proposer des révisions partielles.

 Le TC a noté que des mises à jour fréquentes des principes directeurs d’examen pouvaient nuire à l’harmonisation internationale et demandé au TWF de s’interroger une nouvelle fois sur la pertinence d’une nouvelle procédure. Il a décidé que, si le TWF estimait qu’une procédure accélérée était justifiée, celle-ci ne devrait être appliquée que dans des cas exceptionnels.

#### Faits nouveaux concernant les groupes de travail techniques

 À leurs sessions de 2020, le TWV, le TWO et le TWA ont pris note des débats sur la procédure de révision partielle des principes directeurs d’examen (voir le paragraphe 27 du document TWV/54/12 “Compte rendu”, le paragraphe 23 du document TWO/52/11 “Compte rendu”, et le paragraphe 14 du document TWA/49/7 “Compte rendu”).

 À sa cinquante et unième session, le TWF a examiné la nécessité de disposer d’une procédure accélérée pour la révision partielle des principes directeurs d’examen et a relevé le délai de notification préalable nécessaire pour les nouvelles propositions. Le TWF est convenu que les possibilités existantes pour proposer une révision partielle des principes directeurs d’examen lors des réunions du TWF et du TC devraient être utilisées par les membres, le cas échéant (voir les paragraphes 26 et 27 du document TWF/51/10 “Compte rendu”).

 Le TWF est convenu de proposer que des réunions par voie électronique soient envisagées pour faire progresser les débats sur les principes directeurs d’examen pendant la période entre les sessions des TWP. Cette proposition est traitée dans le document TC/56/12 “Renforcement de la participation des nouveaux membres de l’Union aux travaux du TC et des groupes de travail techniques”.

 Le TC est invité à noter que le TWF, à sa cinquante et unième session, est convenu que les possibilités existantes pour proposer une révision partielle des principes directeurs d’examen lors des réunions du TWF et du TC devraient être utilisées par les membres, le cas échéant.

# Programme d’élaboration de documents d’information pertinents

 L’annexe I du présent document contient le programme d’élaboration des documents TGP tel que modifié sur la base des observations formulées par les TWP à leurs sessions de 2020.

 À sa cinquante-cinquième session, le TC a décidé d’étendre la portée du document “Documents TGP” à l’ensemble des documents d’information pertinents qui seront présentés lors des futures sessions du Comité technique (voir le paragraphe 177 du document TC/55/25 Corr. “Compte rendu”). L’annexe II du présent document contient le programme d’élaboration des documents d’information pertinents.

 À sa soixante-dix-septième session, le CAJ sera invité à examiner le programme d’élaboration des documents TGP et des documents d’information pertinents, conjointement avec les conclusions du TC à sa cinquante-sixième session.

 Le TC est invité

 *a) à examiner le programme d’élaboration des documents TGP, qui figure à l’annexe I du présent document;*

 *b) à examiner le programme d’élaboration des documents d’information pertinents figurant à l’annexe II du présent document; et*

 *c) à noter que le programme d’élaboration des documents TGP et des documents d’information sera examiné par le Comité administratif et juridique à sa soixante-dix-septième session, qui se tiendra à Genève le 28 octobre 2020, conjointement avec les conclusions du TC à sa cinquante-sixième session.*

[Les annexes suivent]





[Fin de l’annexe II et du document]

1. Tenue à Genève du 26 au 28 mars 2012. [↑](#footnote-ref-2)
2. Tenue à Genève le 29 mars 2012. [↑](#footnote-ref-3)
3. Tenue à Genève le 31 octobre 2019. [↑](#footnote-ref-4)
4. Qui se tiendra à Genève le 28 octobre 2020. [↑](#footnote-ref-5)
5. Organisée aux Pays-Bas et tenue par voie électronique du 8 au 12 juin 2020. [↑](#footnote-ref-6)
6. Organisée par la France et tenu par voie électronique du 6 au 10 juillet 2020. [↑](#footnote-ref-7)